

Le Conseil de surveillance de la société Disway, réuni le 26 Juin 2019, a pris acte des résolutions prises par Assemblée Générale Ordinaire tenue le 08 Mai 2019, de renouveler le mandat de ses membres et de nommer Monsieur Karim Radi Benjelloun en qualité de nouveau membre du Conseil.

Le Conseil de surveillance a désigné Monsieur Mohammed Nouredine Anacleto en qualité de Président du Conseil de surveillance et Monsieur Said Rkaibi en qualité de vice-président.

Ainsi, le Conseil de surveillance se compose comme suit :

- Mr. Mohammed Nouredine Anacleto, Président du Conseil
- Mr. Said Rkaibi, Vice-président du Conseil
- Mr. Lemfadel Azim, Membre du Conseil
- Mr. Karim Radi Benjelloun, Membre du Conseil
- Et la Société Hakam Abdellatif Finance, représentée par Mr. Karim Benhamou, Membre du Conseil

Le Conseil de surveillance a renouvelé le mandat des membres du Directoire de la société Disway, Messieurs Najib Hakim Belmaachi et Anas Benjelloun.

Aussi, il a été décidé d'accepter la démission de Monsieur Karim Radi Benjelloun, en tant que membre du Directoire et de Directeur Général de la société. Le Conseil le remercie chaleureusement pour son engagement et ses accomplissements en lui souhaitant plein succès dans sa nouvelle fonction en tant que membre du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance a désigné Monsieur Najib Hakim Belmaachi en qualité de Président du Directoire et a nommé Monsieur Anas Benjelloun, en tant que Directeur Général Adjoint.

Ainsi, le Directoire se compose comme suit :

- Mr. Najib Hakim Belmaachi, Président du Directoire
- Mr. Anas Benjelloun, Directeur Général Adjoint